

► Une ville en pleine mutation

Trois ou quatre années vont être encore nécessaires pour mener à bien le vaste programme de réhabilitation du réseau d'assainissement qu'a commencé la ville il y a sept ans. Profitant de ces travaux, le choix a été fait d'effectuer ensuite les restaurations et réaménagements des rues concernées (prochainement dans les rues du 11 novembre, Blanche, Myrtille Beer et La Fontaine). Ainsi, la Villa Leblanc, l'avenue de la Paix, la rue Racine, la rue Périer font partie de la liste de ce "check up"...

Mieux éclairer les rues

Montrouge se doit d'être une ville bien éclairée la nuit. De nombreuses actions participent à cette ambition : pour cela, des travaux concernant l'éclairage public sont en cours.

Les rues Périer (entre les rues Guillot et Maurice Arnoux), Racine (entre l'avenue de la République et la rue Fénélon) et Villa Leblanc verront leurs éclairages remplacés. Quant à l'avenue Dormoy (entre les rues Maurice Arnoux et Hyppolite Mulin) et la rue Amaury Duval, elles bénéficieront d'un éclairage renforcé et plus puissant.

Renforcer la sécurité



Outre la mise aux normes de la signalisation routière de divers carrefours de la ville, des passages piétons surélevés ont été créés rue Morel à deux pas de l'école primaire Boileau et rue Pierre Curie à l'angle de la rue du 11 novembre. Les trottoirs de la rue Amaury Duval (entre la rue Gabriel Péri et la nouvelle école) et de la médiathèque

ont été réaménagés. Plusieurs trottoirs au pied d'immeubles neufs ont été ou vont être refaits rue Charles Floquet côté impair, rue Maurice Arnoux (entre les rues de la Paix et Paul Bert) ainsi que dans l'avenue de la République (entre la rue Couprie et l'avenue Verdier).

Faciliter le nettoyage et aménager le cadre de vie

Plus facile à nettoyer et moins périlleux pour les piétons, une résine perméable à l'eau a été déposée au pied des arbres, en particulier rues Sylvine Candas, René Barthélémy, Louis Rolland et Sadi Carnot. Deux terrasses ont été aménagées pour les restaurants à l'angle de l'avenue de la République et de l'avenue Verdier.

Améliorer l'accessibilité

Tout est mis en œuvre pour que chaque Montrougien puisse profiter de sa ville. Pour cela, des rampes handicapés ont été installées (entrée du cimetière), des "bandes podotactiles" ont été créées pour signaler aux personnes mal-voyantes les cinq carrefours avenue de la République, entre les rues La Bruyère et Sadi Carnot.

Des ralentisseurs comme celui de la rue Sylvine Candas ont été réaménagés en passages piétons surélevés afin de permettre une traversée aisée.



Mieux maîtriser la circulation et le stationnement

Les marquages au sol signalant les emplacements de stationnement (dont une place pour handicapés), un passage piétons (rue du 11 novembre), les zones de livraison (rue François Ory) ont été refaits ou créés. Des balisettes anti-stationnement ont été posées rues Pascal, Descartes et Sévigné. La rue Louis Lejeune est désormais intégralement à double sens y compris dans la portion comprise entre la rue Saint-Albin et le boulevard Romain Rolland.

Toujours plus de chlorophylle



Du gazon en septembre, des chrysanthèmes en novembre, il sera bientôt temps de passer aux plantations de magnolias ! Des arbustes ont été plantés et du gazon semé... l'aménagement de l'espace vert d'agrément au carrefour des rues Chateaubriand et Maurice Arnoux est terminé.

Novembre est surtout la période des plantations pour le service Espaces Verts qui dispose environ 1000 chrysanthèmes dans toute la ville et au cimetière, notamment dans le carré militaire. Des magnolias seront plantés dans des bacs, rue Périer (entre les rues Guillot et Constant Juif).

L'aire de jeu supplémentaire pour les 2 à 6 ans prévue dans le square du 75, avenue de la République comprendra d'ici la fin d'année deux jeux à ressorts ainsi qu'un élément de motricité. La transformation du terrain à l'angle de la Villa Leblanc et de l'avenue Henri Ginoux en espace paysager se poursuit : les murs seront habillés par de la végétation, un puits décoratif sera implanté et du gazon semé.

► Des locaux adaptés aux besoins et attentes de chacun

Bonne nouvelle ! Le jardin d'enfants du quartier Nord est ouvert. La Ville poursuit aussi de gros chantiers de réhabilitation comme les extensions de certaines écoles... et entreprend le chantier de la Maison des Associations.

Une véritable Maison des associations en perspective

Les associations montrougiennes disposeront d'ici à la fin du 2^{ème} trimestre 2005 d'un espace agréable et fonctionnel. Une nouvelle façade "en mûr rideau" va améliorer l'esthétique de l'ensemble qui sera, sur le plan intérieur, mis aux normes actuelles. La maison des associations disposera notamment d'un ascenseur afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Des travaux qui devraient durer environ six mois. Vingt salles seront en service à l'issue des travaux.

Un futur cocon pour les entreprises

Cette pépinière d'entreprises située sur la ZAC François Ory voit l'ensemble de son gros œuvre effectué. Ce bâtiment disposera de sept étages, de deux niveaux de parking en sous-sol en plus du rez-de-chaussée.

Un Pôle d'accueil unique pour la santé et le social

L'étude concernant la création d'un "Pôle Santé-Social" dans le cadre de la restructuration du Centre Municipal de Santé se poursuit. L'objectif défini est de réunir l'ensemble des services d'action sociale et de santé afin de les rendre accessibles à tous (en particulier aux personnes à mobilité réduite). Le montant de l'enveloppe budgétaire s'élève à 2,5 millions d'euros.



La refonte complète du Conservatoire

La saison du Conservatoire a pu commencer dès le 11 octobre dernier. La 1^{ère} phase de chantier concernant l'aile du bâtiment rue Racine et avenue Henri Ginoux s'achève à l'automne :



une dizaine de salles est désormais disponible (danse, percussions, formation musicale, d'instrument, et de répétition), un vestiaire au 2^{ème}...

La seconde phase de travaux qui se situe du côté du square La Fontaine a débuté : l'essentiel des travaux de démolition sur les espaces encore non traités a été effectué, les menuiseries extérieures seront changées et les salles de formation vont être rénovées.



DES PETITS MONTRUGIENS BIEN ACCUEILLIS

Le jardin d'enfants de la ZAC du Nord est ouvert depuis le 13 septembre. Créé de toutes pièces, il dispose d'une surface de 320 m² (sans compter les espaces extérieurs !) pour accueillir une trentaine d'enfants. L'une de ses originalités réside dans son plancher chauffant ou rafraîchissant selon la température ambiante. L'entrée s'effectue par le futur square des oliviers.



Les crèches et les écoles connaissent elles aussi des travaux :

- Sas d'entrée, hall et salle de change ont été refaits à la crèche Anne de Gaulle
- Restructuration des espaces, nouvelle cuisine, et salles repeintes à la crèche Carvès
- Grande partie de l'établissement repeint à la crèche Hyppolite Mulin
- Le sol plastique de l'escalier situé au fond de l'école maternelle a été changé à Rabelais
- Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Marcelin Berthelot : agrandissement du réfectoire et passage de la restauration en "liaison froide". Quatre nouvelles salles seront créées pour des locaux entièrement rénovés. La mise en service complète est prévue pour le second trimestre 2005.



UNE ERREUR INATTENDUE MAIS PERSISTANTE !

Le verre et le plastique ne sont pas recyclés de la même manière. Il s'agit de deux filières indépendantes. Ainsi, il convient de les séparer dès le tri... aussi merci de bien vouloir jeter les bouteilles en plastique dans le bac à couvercle jaune et les bouteilles en verre dans le bac à couvercle vert.

Bien avant la mise en place de la Collecte sélective, vous aviez l'habitude d'isoler le verre, il faut continuer !

POUR ALLER PLUS LOIN, VOUS POUVEZ VISITER LES SITES INTERNET SUIVANTS :

- Découvrez comment et pourquoi bien trier sur le www.ecoemballages.com : Eco-Emballages est un organisme agréé par les pouvoirs publics pour favoriser et superviser la mise en place de la Collecte sélective en France.
- Apprenez à consommer "proprement" (énergie, produits divers) sur le www.ademe.fr : L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie soutient les actions qui visent à protéger l'environnement.

► Collecte sélective : Bravo et merci

C'est au quotidien que nous sommes appelés à faire des efforts pour notre environnement. De nos comportements aux produits que nous consommons, nous devons agir en "bon citoyens". En décembre 2002, nous faisons appel à vous pour trier vos déchets ménagers, aujourd'hui, on vous propose de devenir des "éco-citoyens".

Les bons gestes adoptés

Vous triez depuis maintenant deux ans et vous le faites bien. Les tendances annoncées dès le démarrage sont confirmées. Si quelques erreurs inattendues persistent encore (lire notre encadré), les déchets triés restent de bonne qualité : Soyez-en remerciés ! Quelques rapports simples vous permettront de comprendre les bienfaits de votre tri tant en terme de recyclage qu'en terme d'économie d'énergie.

Vous avez trié* :

- 3 tonnes de briques alimentaires, c'est 6 tonnes de bois épargnées.



L'équivalent de 66 600 enveloppes kraft ont pu être fabriquées.

- 86 tonnes de bouteilles en plastique, c'est 69 tonnes de pétrole, 602 m³ d'eau et 4 300 Giga joules d'électricité économisés.



L'équivalent de 86 000 pulls en laine polaire fabriqués.

- 1 400 tonnes de verre, c'est 924 tonnes de sable, 1 400 m³ d'eau et 5 600 Giga joules d'électricité économisés.



3 500 000 bouteilles en verre recyclé créées.

- 537 tonnes de cartons, c'est 1 242 tonnes de bois, 11 277 m³ d'eau et 9 129 Giga joules d'électricité économisés



7 458 333 boîtes de céréales en carton recyclé fabriquées.

* selon tonnages collectés à Montrouge de décembre 2002 à mai 2004.

Devenez un consommateur averti

Une nouvelle étape vous attend, il s'agit d'affiner votre tri. Pour cela, il convient de mieux comprendre ce que "disent" vos emballages et, à terme, pourquoi ne pas choisir vos produits en fonction de leur impact sur l'environnement. Nous vous proposons donc un petit tour d'horizon des logos afin de devenir de véritables "éco-citoyens".



"le point vert" : Il apparaît désormais sur 95 % des emballages. Il signifie que le fabricant contribue à financer les dispositifs de mise en place de la Collecte sélective en France (via de grands organismes tels qu'Eco-Emballages). Rien ne vous assure que l'emballage sera recyclé.



"les symboles d'identification des matériaux" : Ils vous précisent les matériaux utilisés pour l'emballage afin d'inciter au tri et donc au recyclage. Pensez à mettre les objets métalliques dans votre bac jaune !



"les Eco-labels" : Ils tiennent compte des cycles de vie des produits et de leur impact sur l'environnement. L'AFNOR en délivre deux.

► Entrevue avec le nouveau Commissaire de la Police Nationale

A 36 ans, le Commissaire de Police Couffy a déjà une belle expérience derrière lui. Après ces quelques semaines d'exercice sur la circonscription, il a d'ores et déjà pu se forger une ligne de conduite.

Vous n'en êtes pas à votre premier poste ?

Non, j'ai entamé ma carrière dans la Police à l'occasion de mon service national... il y a presque 14 ans. Ce qui ne devait être qu'une parenthèse est devenu une évidence : j'ai réussi mon concours de gardien de la paix puis celui d'Officier.

J'ai essentiellement exercé dans le Val de Marne. J'ai démarré ma carrière d'Officier à Vitry-Sur-Seine, puis dans un service départemental de maintien de l'ordre pour devenir enfin responsable de la brigade anti-criminalité de ce même département. Après avoir réussi mon concours de Commissaire de Police en 2000, j'ai choisi Nanterre comme premier poste.

Cette nouvelle affectation à Montrouge correspond-elle à ce que vous attendiez ?

Après avoir travaillé dans une circonscription comme Nanterre ou seule l'urgence régit notre activité, je souhaitais m'investir dans des projets pouvant s'inscrire dans le temps, améliorer les partenariats. Cette circonscription se prête tout à fait à cette démarche car il y règne une réelle qualité de vie et la population semble réceptive aux problèmes de sécurité, caractéristiques que je ressens tant dans les contacts directs qu'à travers les courriers que nous recevons.

Quelles sont selon vous les particularités de cette circonscription ?

Les deux communes, Montrouge et Châtillon, voient leur population augmenter de façon importante, des familles venues pour partie de Paris afin de s'agrandir dans des logements de qualité. Ces évolutions peuvent favoriser le retour de la petite et moyenne délinquance. Nous devons donc anticiper cette éventualité. A travers un échange avec les usagers et

partenaires, nous souhaitons répondre plus encore aux attentes de nos concitoyens, dans le respect des prérogatives et responsabilités de chacun. La protection des personnes et des biens est en effet un métier nécessitant des connaissances et savoirs précis.

Quelles sont vos missions ?

La première, trop souvent oubliée par la population, est l'assistance et le secours aux personnes (différents familiaux, violences conjugales, tentatives de suicide, etc.) ; elle nécessite de réelles qualités humaines et psychologiques. Quatre brigades de policiers y travaillent tous les jours de l'année, de jour comme de nuit. Ils interviennent aussi sur tous les appels d'urgence.

Nous nous investissons particulièrement dans le domaine de la lutte contre la petite et moyenne délinquance, qu'elle soit dite « classique » ou routière. Deux unités, les îlots et la brigade anti-criminalité locale, sont dédiées à cette tâche. La première est indistinctement chargée des deux missions tandis que la seconde est exclusivement orientée vers la recherche des auteurs de délits et crimes de Droit commun.

Le traitement des affaires administratives et judiciaires consécutives à l'action des policiers travaillant sur la voie publique est assuré par des groupes d'enquêteurs composés d'Officiers de Police et de Gardiens de la paix. Notre service administratif soutient et fournit aux policiers les moyens logistiques nécessaires.

Avez-vous des conseils particuliers à donner aux habitants de Montrouge ?

La protection des personnes et des biens dépend bien entendu de nous, mais aussi du civisme de chacun ! Nous sommes plus efficaces lorsque nous sommes sollicités de façon précise par la population. Seule cette synergie



peut faire diminuer la petite et moyenne délinquance.

Une action de prévention est entamée en ce qui concerne les intrusions et cambriolages dans certaines habitations récentes. Indépendamment de nos missions traditionnelles, nous sommes en mesure de proposer des astuces simples pour prévenir la commission d'infractions... elles trouveront probablement échos dans Montrouge Magazine... ; le but étant d'accompagner les usagers et leur éviter tout déplacement inutile dans le "labyrinthe de l'Administration". ■

LA GENDARMERIE VOUS INFORME

Tentative d'escroquerie !

De nouveaux vols à la "fausse qualité" sont signalés. Des personnes peu scrupuleuses se font actuellement passer pour des gendarmes, notamment auprès des professionnels, artisans, ou commerçants. Elles vous font souscrire des abonnements ou vous font payer des insertions publicitaires dont le fruit serait destiné à des œuvres sociales : C'est de l'escroquerie !

Aucune publication de la Gendarmerie ne fait appel au financement publicitaire. Seule la Fondation "Maison de la Gendarmerie" est susceptible de collecter des fonds à caractère social, mais elle n'effectue aucun démarchage.

Si vous êtes témoin ou victime de cette tentative d'escroquerie, merci de bien vouloir le signaler au 01 46 57 22 22. ■